

Stratégie, Patrimoine, Conseil

Boulevard Louis Schmidt 28/19 B - 1040 Bruxelles

Information au public

Art.15 §1^{er} de la loi du 22 mars 2006

Stratégie, Patrimoine, Conseil est la dénomination commerciale de S.P.C. SPRL dont le siège social est sis à 1040 Bruxelles, boulevard Louis Schmidt 28/19. Daniel Matthys en est le gérant.

Stratégie, Patrimoine, Conseil est inscrite au registre des intermédiaires en services bancaires et en services d'investissement en qualité de courtier en services bancaires et d'investissement sous le numéro CBFA 65869 A-B. (www.cbfa.be). CBFA est l'abréviation de **Commission Bancaire, Financière et des Assurances** qui est l'organisme de tutelle chargé de l'encadrement et du contrôle de nos activités.

Stratégie, Patrimoine, Conseil est habilitée à intervenir dans le domaine du Private Banking pour le compte de :

- Banque de Luxembourg
- Banque Degroof Luxembourg
- Nord Europe Private Bank (Groupe Crédit Mutuel Nord Europe)

L'article 11, §1^{er}, alinéa 2, 3^o de la Loi du 22 mars 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en service d'investissement et à la distribution d'instruments financiers, précise « *il (le courtier) ne peut à aucun moment recevoir et garder des fonds et des instruments financiers, ni en espèces ni sur un compte , ou se trouver dans une position débitrice à l'égard de l'épargnant ou de l'investisseur, il ne peut disposer d'aucun mandat ni d'aucune procuration sur un compte de ses clients, excepté ceux des membres de sa famille qui font partie de son ménage, ni détenir ou garder en dépôt des valeurs ou des livres de comptes de ses clients.* » »

Stratégie, Patrimoine, Conseil intervient également comme courtier en assurances mais uniquement pour des produits des branches 21, 23 et 26.

L'article 12, §3 de la Loi du 22 mars 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en service d'investissement et à la distribution d'instruments financiers précise notamment que « *...l'intermédiaire d'assurances ne peut, en ce qui concerne les produits précités, recevoir et détenir, ni en espèces, ni sur un compte, des fonds provenant d'un preneur d'assurance ou d'un assuré, ou appartenant à un preneur d'assurance ou à un assuré.* » »

Stratégie, Patrimoine, Conseil adhère au service de règlement des différends accessible à l'adresse suivante :

Service de médiation
Banques - Crédit – Placements
Rue Belliard 15-17, boîte 8 - B-1040 Bruxelles